

Le gouvernement déterminé à traiter de manière positive le dossier revendicatif des ingénieurs

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-05-2010 19:41:14

Le gouvernement est déterminé à traiter de manière positive le dossier revendicatif des ingénieurs dans le cadre de l'approche générale adoptée en matière d'examen des différentes questions statutaires des fonctionnaires de l'Etat, a affirmé mercredi à Rabat, le ministre délégué chargé de la modernisation des Secteurs publics, Saad Alami

Répondant à une question orale présentée, mercredi, à la Chambre des représentants, par le groupe Haraki au sujet d'un statut spécifique aux ingénieurs, M. Alami a souligné que le gouvernement se penche sur l'examen de ce dossier en lui accordant tout l'intérêt qu'il mérite, et poursuit les concertations à ce sujet avec les représentants de l'Union nationale des ingénieurs marocains (UNIM) dans un cadre responsable, efficace et constructif.

Ce dossier comprend trois axes principaux ayant trait à la formation des ingénieurs, à l'organisation de l'exercice de la profession et au statut des ingénieurs, a -t-il précisé.

S'agissant des deux premiers axes, M.Alami, a indiqué que le ministère de l'Equipement et des Transports, et le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique s'attèlent actuellement à l'étude de ce dossier, chacun dans sa sphère de compétence, dans la perspective de présenter les conclusions de ces études devant les premières Assises nationales de l'ingénierie qui seront organisés prochainement en collaboration avec l'UNIM.

Il a, en outre, indiqué que l'ordre des ingénieurs est soumis à un statut spécial promulgué en vertu d'un décret en date de janvier 1985, qui a fait l'objet d'amendements en vue de l'adapter à l'évolution que connaît l'administration publique marocaine.

MAPF